

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

MFR DU BLAYAIS - ANTENNE
CFA
Céline STEINDORF
05.57.42.65.20
celine.steindorf@mfr.asso.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien
Épreuves orales

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

L'admission en formation conduisant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social est subordonnée au dépôt d'un dossier auprès de l'établissement de formation. Une commission d'admission procède à la sélection des dossiers des candidats au regard notamment de la qualité de leur parcours de formation antérieure, de leurs aptitudes et de leurs motivations. Les candidats dont le dossier de candidature a été retenu présentent une épreuve orale d'admission. L'épreuve orale d'admission consiste en un oral de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale. A l'issue de cette épreuve, les candidats sont classés par ordre de mérite. Certains titres ou diplômes amènent à un allègement du processus d'admission.

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires sont capables : - de participer, en lien avec une équipe pluri-professionnelle, à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés dans le respect de la personne, de ses choix et de son consentement. - d'établir une relation attentive et bienveillante de proximité, en fonction des capacités et potentialités de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles et sociales). - d'accompagner la personne dans la réalisation des actes de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, aide aux déplacements...) en fonction de ses capacités et de ses choix. - de participer à l'entretien du cadre de vie de la personne que ce soit à son domicile ou en établissement. - de soutenir et favoriser la communication et l'expression de la personne dans le cadre d'une relation individuelle ou de groupe qu'elle soit verbale ou non verbale. - de participer au bien-être physique et psychologique de la personne dans les différentes étapes de sa vie, de l'enfance à la fin de vie, de contribuer à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social. - d'inscrire, lorsqu'il exerce au sein d'une institution ou d'un service, son action dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé d'accompagnement. - de prendre en compte et communiquer avec les familles et les aidants. - de transmettre et rendre compte de ses observations et de ses actions afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement ainsi que de l'aide apportée ou proposée. Dans ce cadre, il évalue régulièrement son intervention et la réajuste en fonction de l'évolution de la situation de la personne ou des groupes de personnes.

Contenu et modalités d'organisation

La modularisation de ce cursus permet de s'adapter aux besoins individuels. La formation conduisant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social peut être délivrée à distance en tout ou partie hormis les périodes de stage. Elle comprend un total de 1407 heures de formation dont 546 heures de formation théorique, 21 heures consacrées à l'Attestation de formations aux gestes et soins d'urgences de niveaux 2 et de 840 heures de formation pratique. L'ensemble de la formation pour un parcours complet est organisée sur une amplitude de dix à vingt-quatre mois. La formation théorique et pratique se décompose en cinq domaines de formation (DF) auxquels sont associés cinq blocs de compétences composant le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social. La répartition du volume de formation théorique par domaine est la suivante : DF1 « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne » : 112 heures d'enseignements DF2 « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité » : 91 heures d'enseignements. DF3 « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne » : 105 heures d'enseignements. DF4 « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention » : 147 heures d'enseignements DF5 « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne » : 91 heures d'enseignements. La formation pratique est répartie de façon à permettre la professionnalisation des candidats sur l'ensemble des blocs de compétences. Pour un parcours complet, la formation pratique de 840 heures (24 semaines) est répartie sur deux stages au moins couvrant les cinq blocs de compétences. Pour un parcours partiel, la durée de la formation pratique varie en fonction du nombre de blocs de compétences à valider. Pour un bloc de compétences, la durée de la formation pratique s'élèvera à 168 heures. En parcours partiel, le stagiaire devra effectuer à minima un stage dont la durée varie en fonction du nombre de blocs à acquérir. Chaque stage doit faire l'objet

...

Commentaires sur la durée hebdomadaire
secteur sanitaire et social

Parcours de formation personnalisable ?

Parcours personnalisé en fonction des diplômes déjà obtenus dans le

Oui

Type de parcours

Mixte

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00186194	du 06/10/2020 au 24/09/2021	Saint-Martin- Lacaussade (33)	MFR DU BLAYAIS - ANTENNE CFA		  	
00252736	du 20/09/2021 au 19/09/2022	Saint-Martin- Lacaussade (33)	MFR DU BLAYAIS - ANTENNE CFA		  	

00345896	du 21/09/2023 au 20/09/2024	Saint-Martin- Lacaussade (33)	MFR DU BLAYAIS - ANTENNE CFA	Non éligible	
00345897	du 21/09/2023 au 20/09/2024	Saint-Martin- Lacaussade (33)	MFR DU BLAYAIS - ANTENNE CFA		
00345898	du 21/09/2023 au 20/09/2024	Saint-Martin- Lacaussade (33)	MFR DU BLAYAIS - ANTENNE CFA	Non éligible	
00437642	du 13/05/2024 au 27/02/2026	Saint-Martin- Lacaussade (33)	MFR DU BLAYAIS - ANTENNE CFA	Non éligible	
00437643	du 13/05/2024 au 27/02/2026	Saint-Martin- Lacaussade (33)	MFR DU BLAYAIS - ANTENNE CFA	Non éligible	
00437644	du 13/05/2024 au 27/02/2026	Saint-Martin- Lacaussade (33)	MFR DU BLAYAIS - ANTENNE CFA		